

LES IMPACTS ECONOMIQUES ET TERRITORIAUX DU TRAVAIL FRONTALIER SUR LES TERRITOIRES DE RESIDENCE : L'exemple du bassin de Longwy

Rachid Belkacem, Isabelle Pigeron-Piroth

Cet article s'interroge sur les impacts des mobilités transfrontalières des travailleurs pour le développement économique et social de leur territoire de résidence. L'hypothèse avancée est que la mobilité transfrontalière est productrice de ressources pour le travailleur, pour l'entreprise et pour le territoire. Mais elle peut être également source de contraintes. Après avoir fixé le cadre géographique de l'étude, l'article analyse les principaux impacts territoriaux positifs de ces mobilités transfrontalières. Il montre que ces dernières contribuent au dynamisme territorial de ces espaces transfrontaliers en attirant de nouveaux profils sociologiques de travailleurs, en redynamisant les territoires ruraux grâce à l'habitat, en contenant la progression du chômage local et en favorisant l'apparition d'une nouvelle forme d'économie résidentielle locale. Enfin, le papier cible quelques effets négatifs de ces mobilités qui peuvent entraver le développement propre de ces territoires frontaliers comme une stratification sociale locale plus accentuée et la pénurie de la main-d'œuvre qualifiée.

Mobilité, travail frontalier, territoires frontaliers, zone d'emploi de Longwy, développement transfrontalier, Luxembourg, Allemagne, reconversion

Economic and territorial impacts of cross-border work on territories of residence: the example of the Longwy Basin

This article questions the impacts of cross-border worker mobility on the economic and social development of their place of residence. We hypothesize that cross-border mobility produces resources for the worker, the enterprise and the territory, but it can also be a source of constraints. After a geographical framework of the study, this article analyses the main positive territorial impacts of cross-border mobility. It shows that they contribute to the territorial dynamism of these border regions by attracting new sociological profiles of workers, by revitalizing rural territories (through housing), by limiting the increase of local unemployment and by encouraging a new form of in-place economy. Finally, the paper also shows how such mobility can impede the own development of these border territories, such as via a deeper local social stratification and a lack of highly qualified manpower.

Mobility, cross-border work, border territories, employment zone of Longwy, cross-border development, Luxembourg, Germany, reconversion

Die wirtschaftlichen und territorialen Auswirkungen der grenzüberschreitenden Arbeitnehmermobilität auf die Wohngebiete: Das Beispiel des Longwy-Beckens

Dieser Artikel untersucht die Auswirkungen der grenzüberschreitenden Mobilität von Arbeitnehmern auf die wirtschaftliche und soziale Entwicklung ihrer Wohnregionen. Die Annahme ist, dass grenzüberschreitende Mobilität Ressourcen für den Arbeitnehmer, das Unternehmen und die Region generiert. Sie kann jedoch auch Ursache von Einschränkungen sein. Nachdem der geografische Zuschnitt der Studie festgelegt wurde, analysiert der Artikel die wichtigsten positiven territorialen Auswirkungen dieser grenzüberschreitenden Mobilitäten. Er zeigt, dass die grenzüberschreitende Arbeitnehmermobilität zur territorialen Dynamik dieser Grenzregionen beiträgt, indem neue Arbeitnehmertypen angezogen, ländliche Gebiete durch Besiedlung neu belebt werden sowie die lokale Arbeitslosigkeit gedeckelt und die Entstehung neuer Lokalökonomien begünstigt wird. Schließlich beleuchtet der Artikel einige negative Auswirkungen dieser Mobilitäten, die die Entwicklung dieser Grenzgebiete hemmen könnten, wie etwa eine sich zuspitzende soziale Stratifizierung sowie Verknappung an qualifizierten Arbeitskräften.

Mobilität, grenzüberschreitende Arbeitnehmermobilität, Grenzgebiete, Beschäftigungsgebiet Longwy, grenzüberschreitende Entwicklung, Luxemburg, Deutschland, Strukturwandel

CITATION PROPOSÉE

Belkacem, R. et Pigeron-Piroth, I. (2019) : Les impacts économiques et territoriaux du travail frontalier sur les territoires de résidence : l'exemple du bassin de Longwy. Dans : *Borders in Perspective - UniGR-CBS cahier thématique*. Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : Emploi, Quotidien et Perceptions. Vol. 2 : pp. 41-55. <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxx-2824-db4c>

Introduction

Ce travail se nourrit d'une réflexion à la fois théorique et empirique dans une perspective d'analyse socioéconomique. Il questionne les cadres conceptuels de la mobilité des travailleurs frontaliers et cherche à cerner les impacts territoriaux de ces déplacements pendulaires pour le développement économique et social des territoires de résidence de ces travailleurs. Sur un plan théorique, il s'inscrit dans un renouvellement des hypothèses théoriques traditionnelles. Les approches en termes de marchés parfaits et imparfaits nous apparaissent en effet réductrices pour la bonne compréhension de ces mobilités géographiques tant de leurs dimensions socioéconomiques que de leurs effets pour les territoires. Dans la littérature scientifique, la mobilité des travailleurs est traitée soit comme une condition dans le modèle de référence en économie (Debreu, 1959 ; Jovanovic, 1979), soit comme une contrainte pour les travailleurs des marchés externes (notamment dans les modèles de la segmentation du marché (Doeringer et Piore, 1971), ou encore comme un rapport social dans les approches de la régulation (Boyer, 1980)). L'hypothèse que nous formulons est que la mobilité est productrice de ressources pour le travailleur, pour l'entreprise et pour le territoire. Elle peut être également source de contraintes et de dysfonctionnements comme nous le verrons. Aussi abordons-nous la mobilité géographique en contexte transfrontalier comme une ressource construite et partagée entre les différents territoires d'emploi et de résidence des travailleurs frontaliers, génératrice d'effets territoriaux surtout lorsque ces déplacements de travailleurs sont très nombreux. C'est le cas au Nord-Est de la nouvelle région française Grand-Est¹, seule région française partageant ses frontières avec quatre pays : la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse. Elle est par conséquent très concernée par le travail frontalier. L'importance et la croissance des flux de travailleurs frontaliers n'est évidemment pas neutre pour le développement économique et social des territoires de résidence : Quelles sont alors les dynamiques économiques et sociales observables au sein de ces espaces frontaliers ? Ces mobilités transfrontalières constituent-elles une source d'opportunités ou bien d'entraves pour le développement économique et social des espaces de résidence ?

Dans la Région Grand-Est, beaucoup de ces espaces sont d'anciens sites industriels en reconversion depuis la fermeture des usines sidérurgiques à partir de la fin des années 1970. Nous

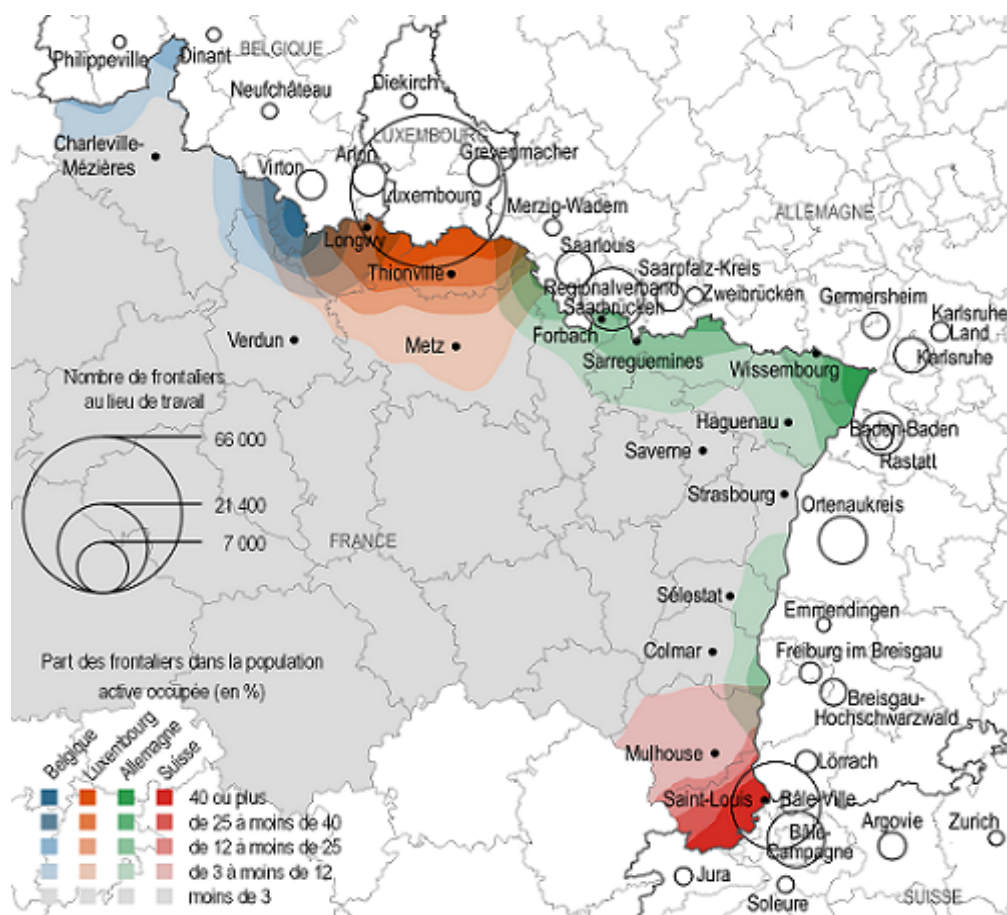
nous intéresserons plus particulièrement à la zone d'emploiⁱⁱ de Longwy que nous mettrons en regard avec celle de Saint-Louis (proche de Bâle) pour certains aspects. Il s'agit de deux études de cas très intéressantes, à la fois pour leur histoire industrielle et évidemment pour leur positionnement géographique frontalier. Ces deux zones d'emploi sont parmi les territoires les plus concernés en France par le travail frontalier (Floch, 2015). Le manque d'informations détaillées et harmonisées au niveau des zones d'emploi ne permet pas de comparaison à proprement parler de ces deux territoires. C'est pourquoi nous proposons ici une mise en regard de ces deux territoires en livrant ainsi des premiers éléments de réflexion. Ce papier donnera lieu par la suite à des travaux d'approfondissement. Aussi, pour traiter cette question, à la fois délicate, audacieuse et complexe, commencerons-nous par fixer le cadre géographique de notre étude (point 1) pour ensuite mettre en avant quelques impacts territoriaux positifs de ces mobilités transfrontalières (point 2) et enfin s'interroger sur quelques impacts négatifs de la hausse du travail frontalier pour le développement propre de ces territoires frontaliers (point 3).

Cadre géographique de l'étude : le bassin transfrontalier de Longwy

Le choix de notre cadre d'étude s'est porté sur les environs de Longwy, pour deux raisons principales, qui ont contribué à l'essor du nombre de travailleurs frontaliers résidant dans ce territoire. Tout d'abord, sa position géographique frontalière à la fois du Luxembourg et de la Belgique. Ensuite, il s'agit d'un ancien bastion de la sidérurgie française.

Un territoire frontalier ouvert sur l'Europe

La particularité géographique majeure de la zone d'emploi de Longwy est qu'il s'agit d'un territoire frontalier à la fois de la Belgique et du Luxembourg (cf. Figure 1). Ce positionnement géographique est le premier déterminant du travail frontalier selon l'INSEE (Isel et Kuhn, 2016). Sur les 160 000 travailleurs frontaliers recensés par l'INSEE (*ibid.*) dans le Grand-Est, la moitié habite dans seulement trois zones d'emploi en 2012 : Thionville (33 800 travailleurs frontaliers), Saint Louis (23 100) et Longwy (22 200).



L'importance du travail frontalier dans la Région Grand-Est en 2012 Fig. 1

Source : Isel et Kuhn, 2016

Champ : Le lieu de travail représenté contient au minimum 400 travailleurs frontaliers du Grand Est (régions Alsace, Champagne-Ardennes et Lorraine) et correspond à l'ensemble de la « région » (NUTS 3 au sens de la nomenclature européenne).

La zone d'emploi de Saint-Louis est, quant à elle, située à l'extrême Sud-Est du Grand-Est. Elle est à la fois limitrophe de la Suisse et de l'Allemagne.

Au sein de ces espaces frontaliers, la mobilité transfrontalière des travailleurs est un fait historique ancien. Elle constitue un produit social, codifié par des pratiques, des règles juridiques nationales, supranationales et des conventions entre pays (Pigeron-Piroth et Belkacem, 2015). En matière fiscale, le statut de travailleur frontalier est précisé par des conventions bilatérales entre pays, afin de déterminer le pays de règlement des impôts et d'éviter ainsi une double imposition. En matière de sécurité sociale, le statut de ces travailleurs est établi par un critère géographique et temporel de navettes entre deux Etats membres défini dans le règlement européen (CE) 883/2004. Celui-ci indique que «le terme de travailleur frontalier désigne toute personne qui exerce son activité salariée ou non salariée dans un Etat membre et qui réside dans un autre Etat membre où elle retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine».

Pour ces deux zones d'emploi retenues dans notre étude, le travail frontalier constitue un important pilier de leur marché du travail local, plus encore pour la zone d'emploi de Longwy (voir encadré pour les caractéristiques socio-économiques des deux zones). En effet, la Figure 1 indique que plus la couleur est foncée, plus les flux de travailleurs frontaliers sont importants à destination des pays limitrophes. A destination de la Belgique et du Luxembourg, pour la zone d'emploi de Longwy et, à destination de l'Allemagne et de la Suisse, pour celle de Saint Louis, les mobilités pendulaires apparaissent très vives et très localisées.

Le Luxembourg est la première destination des travailleurs frontaliers résidant dans la Région Grand-Est (Isel et Kuhn, 2016). Ce petit pays accueillait en 2012, 70 000 travailleurs frontaliers de France (96 500 en mars 2018). Caractéristique importante, le travail frontalier est un phénomène géographiquement très concentré aux frontières du Grand-Est sur une bande frontière relativement étroite.

La zone d'emploi de Longwy rassemble une centaine de communes pour un total de

111 885 habitants selon l'INSEE. A l'Est de cette zone d'emploi, nous trouvons l'unité urbaineⁱⁱⁱ de Villerupt, qui caractérise un effectif élevé de travailleurs frontaliers parmi la population active. Ils sont en effet 6 570, en 2016, à habiter dans cette commune tout en travaillant au Luxembourg (données IGSS/CCSS). L'unité urbaine de Villerupt est ainsi sous l'influence économique du Luxembourg et en particulier du site d'Esch-Belval situé à quelques kilomètres et connaissant une très forte hausse d'activité ces dernières années.

Par ailleurs, dans la zone d'emploi de Longwy, se trouve la commune de Mont-Saint-Martin, frontalière du Luxembourg et de la Belgique. Cette dernière a une histoire particulièrement

remarquable. Elle fait en effet partie des communes de la zone les plus concernées par le travail frontalier et, surtout, elle a été le théâtre de nombreux dispositifs de politiques européennes territoriales de reconversion après la fermeture des usines (Schulz, 1996). Elle accueille la partie française du Pôle Emploi de Développement (aujourd'hui appelé le Pôle Europe) et son parc international d'activités. De nombreuses firmes multinationales (Allied signal, Daewoo notamment) s'y sont implantées (Renard-Grandmontagne, 2006). Ces unités internationales ont importé de nouveaux modèles de gestion de la main-d'œuvre plus flexibles, en rupture avec le modèle paternaliste qui prévalait à l'époque de la sidérurgie.

Quelques caractéristiques socioéconomiques des zones d'emploi de Longwy et de Saint-Louis

Ces deux zones d'emploi font partie des 31 zones d'emploi de la Région Grand-Est.

Elles se caractérisent à la fois par des points communs et des différences socioéconomiques. Les points communs concernent leur positionnement géographique. Elles sont toutes deux frontalières de deux pays, respectivement le Luxembourg et la Belgique pour la zone d'emploi de Longwy, et l'Allemagne et la Suisse pour la zone d'emploi de Saint-Louis. Un autre point commun concerne le déclin industriel de ces deux espaces géographiques, intervenu selon une même temporalité, mais avec des intensités différentes. La crise industrielle des années 1970 a en effet marqué plus profondément la zone d'emploi de Longwy. Il ressort aujourd'hui des caractéristiques socioéconomiques très différentes.

Principales caractéristiques socioéconomiques en 2015	Zone d'emploi de Saint-Louis	Zone d'emploi de Longwy
Population	122 056	112 574
Superficie en km²	752,3	963,7
Densité de la population au km²	162,2	116,8
Taux d'activité des 15 à 64 ans	78,0%	72,7%
Taux de chômage des 15 à 64 ans	11,5%	14,1%
Indice de concentration des emplois	48,8%	48,3%
Part des ménages imposés	70,4%	34,0%
Taux de pauvreté	8,5%	16,7%

NB : L'indice de concentration des emplois mesure le nombre d'emplois offerts dans la zone d'emploi pour 100 habitants ayant un emploi.

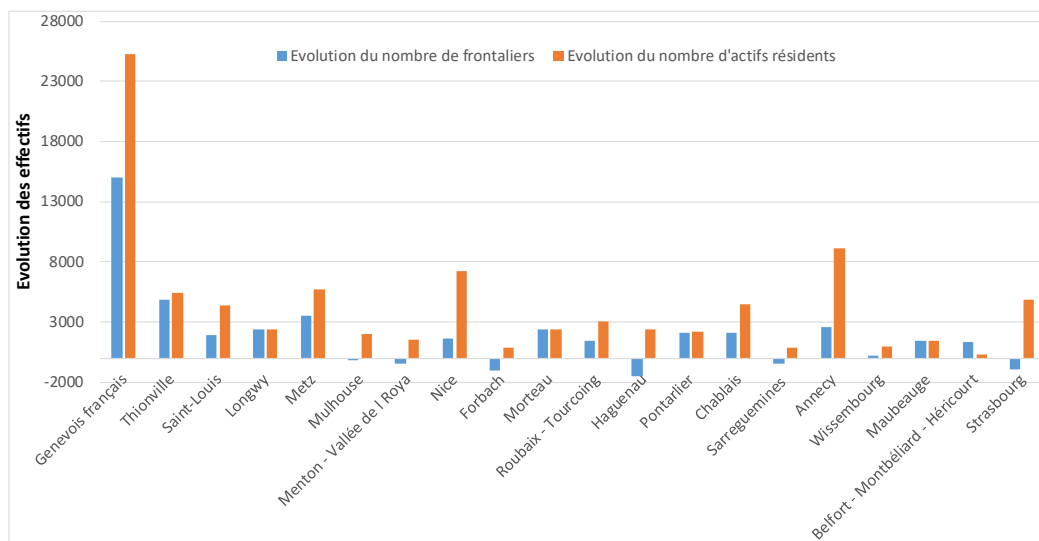
Source : INSEE

Pour la zone de Longwy : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=ZE2010-4101>

Pour la zone de Saint-Louis : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=ZE2010-4209>

Au sein de la zone de Longwy, la hausse du nombre d'habitants ayant un emploi n'a été

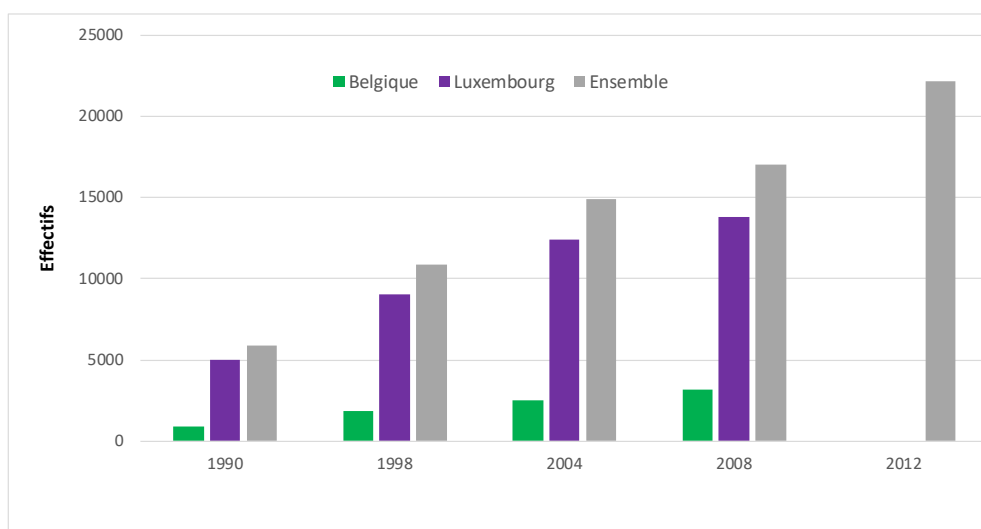
permise que grâce au développement du travail frontalier sur cette période, et très peu par la création d'emplois sur place (cf. Figure 2).



Evolution du nombre de travailleurs frontaliers et d'actifs résidents sur les zones d'emploi les plus concernées en France par les navettes transfrontalières entre 2006 et 2011 Fig. 2
Source : INSEE, recensements de la population

Les travailleurs frontaliers, au sein de la zone d'emploi de Longwy sont aujourd'hui quatre fois plus nombreux qu'en 1990 comme le montre la Figure 3. La progression a été continue depuis la fin des années 1980. Le travail frontalier s'est

ainsi profondément ancré dans l'économie locale de ce territoire. Presque 1 actif occupé sur 2 est concerné par le travail outre-frontière (Floch, 2015).



Nombre de travailleurs frontaliers résidant dans la zone d'emploi de Longwy selon le pays d'emploi Fig. 3
Source : INSEE

La position géographique frontalière n'est pas l'unique explication du développement du travail frontalier.

Un territoire frappé par la crise de son système productif local

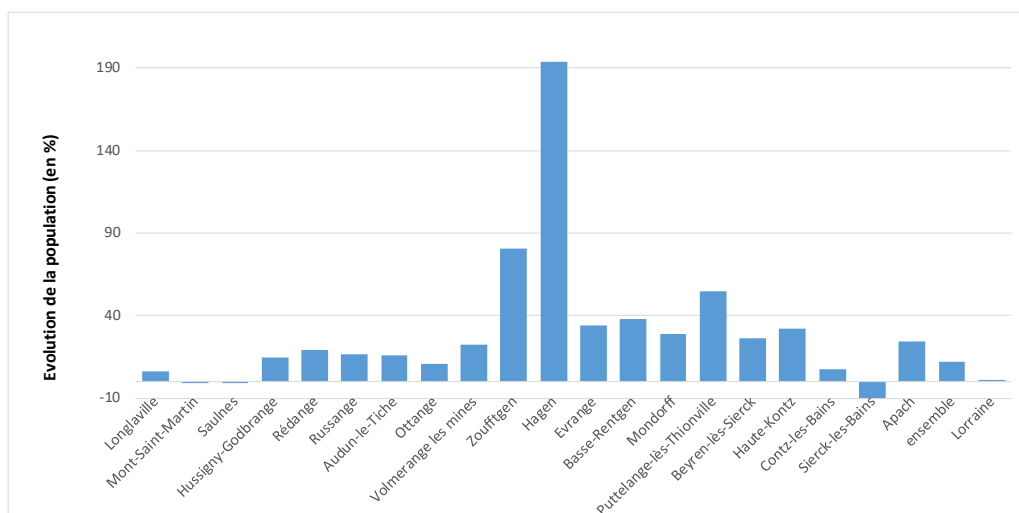
Rappelons que ce territoire a été façonné depuis la fin du 19^{ème} siècle par la sidérurgie et aussi, au départ, par les mines de fer. Comme bien des régions d'industrialisation ancienne, ce territoire a été structuré par et pour cette activité (May, 1988). La rupture décisive est intervenue au début des années quatre-vingts, plus précisément en 1983. C'est en effet à cette date que la sidérurgie est abandonnée comme référence principale de l'activité économique locale. Aussi, les unités sidérurgiques se sont-elles désengagées définitivement du territoire. Le passage de la mono-industrie à la nécessaire diversification du tissu économique local n'est pas allé de soi. Il a ainsi nécessité de nombreuses initiatives émanant des autorités aux différents niveaux : local, régional, national et européen. La zone d'emploi de Longwy a été alors le lieu de la mise en place de dispositifs ambitieux, très coûteux institutionnellement qui, centrés sur l'aménagement du territoire avaient comme objectif de reconstruire de toute pièce, de restructurer un territoire entier afin de générer de nouvelles dynamiques positives d'emploi (Schulz, 1996). Il a fallu alors à la fois accompagner les déstructurations et les restructurations industrielles et mettre en œuvre un processus de diversification productive. Deux principaux dispositifs ont été mis en place : les pôles de reconversion et le pôle européen de développement. Les résultats ont été mitigés. Des emplois ont pu être créés, mais n'ont pas pu compenser les pertes massives d'emplois sidérurgiques. Pour de nombreuses personnes, victimes des fermetures d'usines qui ont souhaité rester en Lorraine, le travail frontalier a constitué dans les années 1980-1990, une alternative au chômage. Aujourd'hui, le sens des flux de travailleurs frontaliers montre l'importance de l'attractivité du Luxembourg et dans une moindre mesure de la Province belge du Luxembourg sur le bassin de Longwy. Le décalage de développement économique avec ses voisins est à la fois une source d'opportunités pour la zone d'emploi de Longwy, mais également une source d'entraves à son propre développement, un point sur lequel nous reviendrons.

L'essor du travail frontalier : des impacts territoriaux positifs

Nous pouvons repérer trois principaux impacts territoriaux positifs de l'essor du nombre de travailleurs frontaliers pour la zone d'emploi de Longwy, observables dans une moindre mesure également dans la zone d'emploi de Saint-Louis. Le premier impact concerne une nouvelle dynamique démographique autour d'un redémarrage de la croissance de la population et du processus de rajeunissement de cette dernière. Le second impact concerne l'amortissement du chômage local grâce aux offres d'emploi plus nombreuses de l'autre côté des frontières. Le troisième impact concerne le début d'un mouvement de diversification de l'économie locale autour d'une nouvelle forme d'économie locale résidentielle en rupture avec le passé industriel de ces deux territoires frontaliers.

Un facteur de dynamisme démographique

Le travail frontalier a permis non seulement de maintenir sur place une frange de la population locale après la fermeture des usines, mais également, d'attirer de nouveaux habitants préférants habiter en France près de la frontière pour des raisons de coûts de l'immobilier relativement moins élevés qu'au Luxembourg. Pratiquement pour toutes les communes frontalières avec le Luxembourg, même pour celles qui ne figurent pas directement dans la zone d'emploi de Longwy, nous pouvons observer une progression significative de la population locale (cf. Figure 4). Pour l'ensemble des communes situées à proximité directe des frontières avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne tout au nord de l'ancienne région Lorraine, le nombre d'habitants a augmenté de 12% alors que celle-ci n'est que de 1.3% pour l'ensemble de l'ancienne région française. Nous pouvons même observer des progressions exceptionnelles dans certaines communes frontalières du Luxembourg comme Hagen et Zoufftgen. De nouveaux espaces résidentiels ont émergé à proximité directe des frontières contribuant à dynamiser ces anciens bastions sidérurgiques et territoires ruraux.



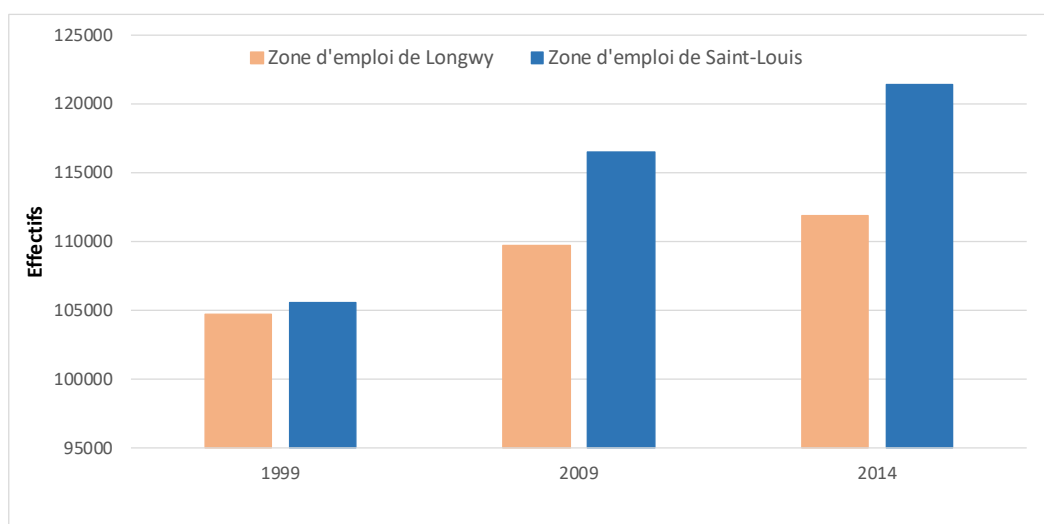
Evolution de la population entre 1999 et 2017 dans les communes françaises directement frontalières du Luxembourg Fig. 4
Source : INSEE

D'après les derniers résultats des recensements, les zones d'emploi de Longjumeau et de Thionville ont connu les plus fortes croissances annuelles moyennes de leur population (respectivement 0.5% et 0.4% par an) à partir des années 2000 (Gascard et Van Lu, 2017). L'INSEE indique :

« [La dynamique] du pôle luxembourgeois, particulièrement depuis la fin des années 1990, profite aux zones du Nord de la Lorraine : les zones de Longjumeau et de Thionville s'inscrivent

depuis 1999 dans un développement de type résidentiel, succédant à une période de déclin démographique et de recul généralisé de l'emploi » (Gascard et Van Lu, 2017, p. 4).

Cette progression de la population est également observable pour la zone d'emploi de Saint-Louis. Elle est même plus importante comme le montre la Figure 5. Cette zone d'emploi a gagné 15 000 habitants entre 1999 et 2014, une progression très nettement supérieure à la dynamique régionale et nationale (Isel et Kuhn, 2016).



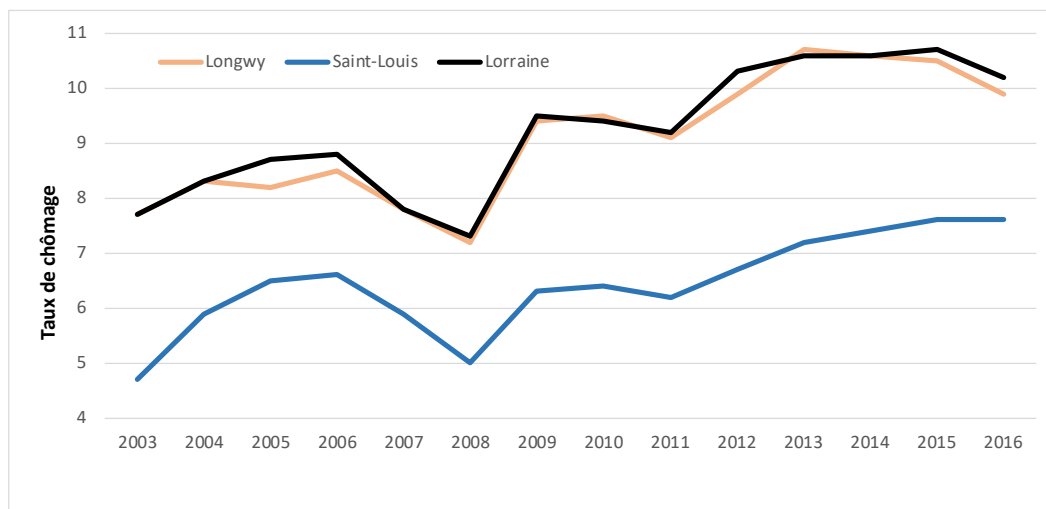
Evolution de la population locale des zones d'emploi de Longjumeau et de Saint-Louis entre 1999 et 2014 Fig. 5
Source : INSEE, recensements de la population

Ce renouveau démographique des zones d'emploi frontalières s'accompagne d'un second impact territorial positif : une progression contenue du chômage local.

Une progression contenue du chômage local

Pour un territoire qui a vu l'anéantissement complet de son appareil productif local, la zone

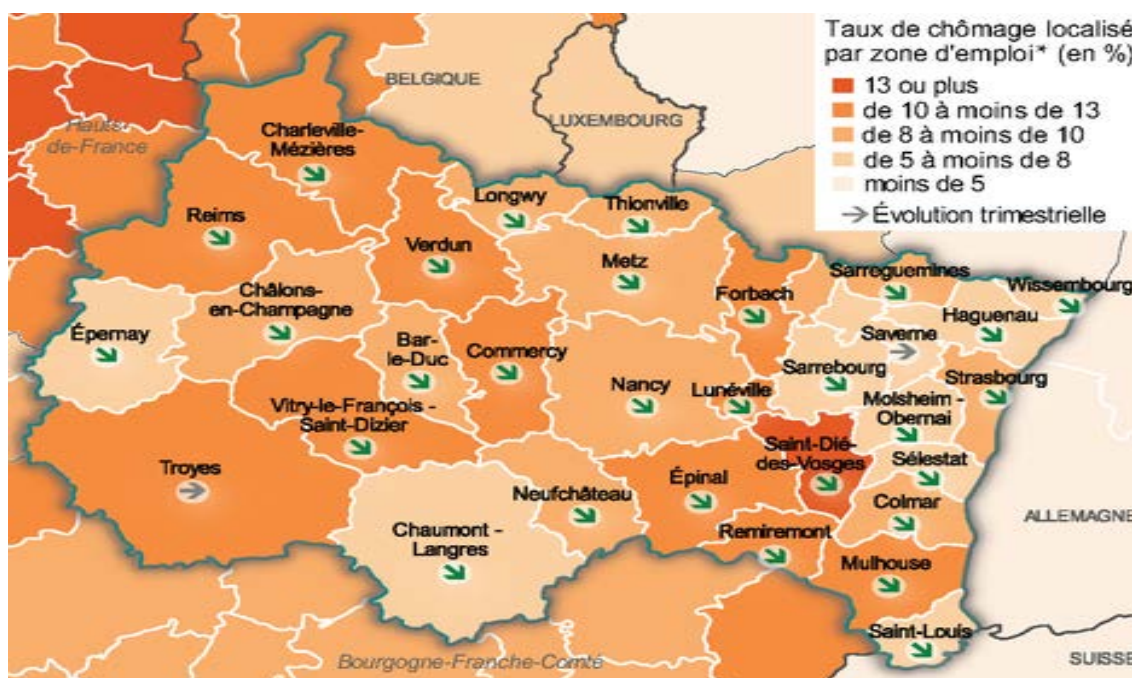
d'emploi de Longwy caractérise aujourd'hui des taux de chômage qui ne sont que légèrement supérieurs aux moyennes nationales (cf. Figure 6). Plus dynamique, la zone d'emploi de Saint-Louis se caractérise par des taux locaux du chômage comparativement plus faibles par rapport à ceux observés au plan national.



Taux de chômage localisés dans les zones d'emploi de Longwy et de Saint Louis de 2003 à 2016 (%) Fig. 6
Source : INSEE

Cette observation est corroborée par une carte des taux de chômage par zones d'emploi. On peut y voir que la quasi-totalité des zones d'emploi voient leur taux de chômage se réduire par rapport au trimestre précédent (cf. Figure 7).

Les zones d'emploi de Longwy et Thionville ont un chômage plutôt moyen, ni parmi les plus élevés (comme Saint-Dié-des-Vosges), ni parmi les plus faibles (Sarrebouurg par exemple).

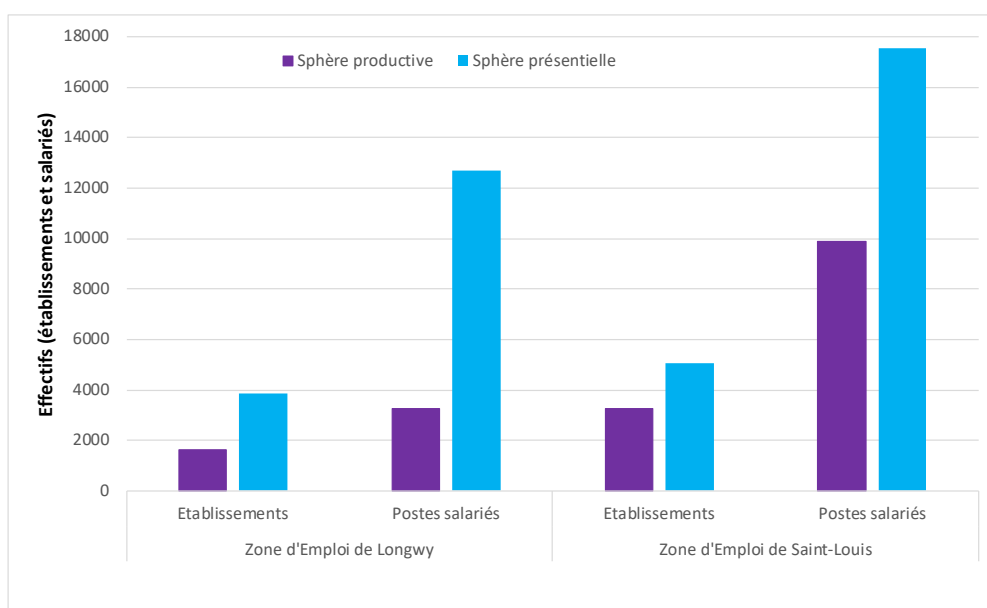


Taux de chômage localisés par zone d'emploi au 2e trimestre 2016 Fig. 7
Source : INSEE

Le travail frontalier offre ainsi aux demandeurs d'emploi des solutions alternatives pour échapper soit temporairement ou durablement au chômage. Les conditions de rémunération au Luxembourg paraissent, de plus, attractives (Belkacem et al., 2018). Le travail outre-frontière constitue aussi pour les jeunes diplômés des solutions d'insertion dans l'emploi. De plus en plus de travailleurs frontaliers vivent par ailleurs de longues carrières, voire toute leur carrière professionnelle dans l'emploi frontalier. De plus, 93% des actifs frontaliers bénéficient de statut d'emploi stable contre 86% pour leurs homologues qui résident et travaillent dans la Région Grand-Est (Isel et Kuhn, 2016). Cela signifie aussi que les revenus générés par le travail frontalier sont non seulement plus importants comparés à ceux perçus en France mais surtout ils sont réguliers. Ceux-ci permettent alors d'alimenter la dynamique économique locale au sein des territoires de résidence, un troisième et dernier impact territorial positif que nous avons observé.

Emergence d'une nouvelle forme d'économie locale au sein des territoires de résidence des travailleurs frontaliers

Le développement du travail frontalier a permis de nourrir une troisième dynamique territoriale. Il s'agit du développement d'une forme d'économie locale en rupture avec le passé sidérurgique de la zone d'emploi de Longwy : l'économie *présentielle*, observable également dans la zone d'emploi de Saint-Louis (cf. Figure 8). Ce type d'économie locale consiste en des activités économiques de production de biens et de services pour les populations résidentes ou passagères : commerce, tourisme, culture, services à la personne, services aux entreprises (Davezies, 2004). Ces différentes activités économiques participent à un mouvement de diversification du tissu économique local (cf. Figure 8).



Le poids des sphères productives et présentesielles dans l'économie locale des zones d'emploi de Longwy et de St-Louis en 2014
Fig. 8

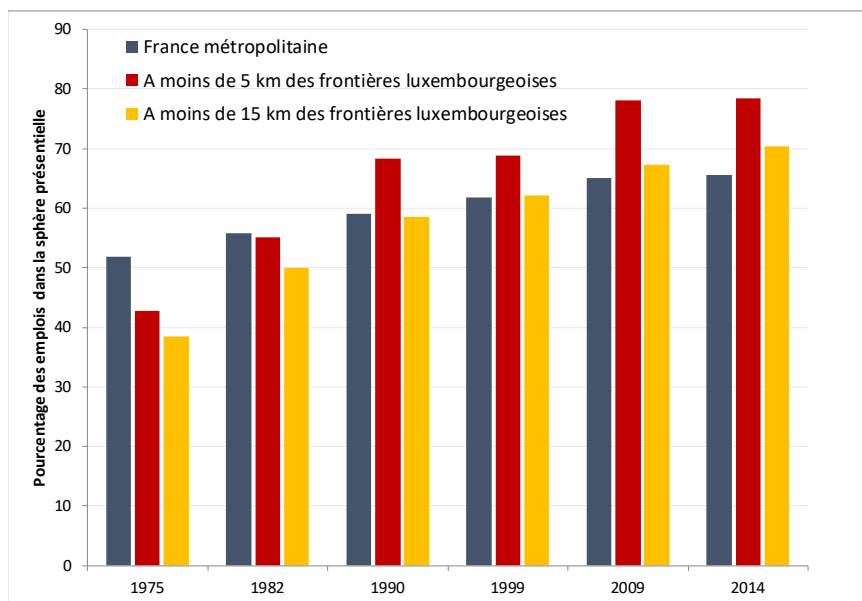
Source : INSEE

La zone d'emploi de Longwy compte en 2016 près de 3 500 entreprises localisées sur son territoire. Parmi elles, environ les neuf dixièmes sont des très petites unités (très petites entreprises - TPE comprenant moins de 10 salariés). Ces dernières caractérisent dans le même temps un quart (23%) des emplois de la zone. Nous trouvons également 8 entreprises de plus de 200 salariés (soit 45% des emplois de la zone). Ces unités de production sont porteuses d'axes nouveaux de développement de l'écono-

mie locale autour du commerce et de la distribution (Auchan, Leclerc), de l'industrie automobile (Faurecia et Kaiser pour la carrosserie), l'industrie métallurgique (Arcelor Tubes) ... Dans les deux zones d'emploi étudiées, l'économie présenteielle est devenue un axe structurel du développement économique et social de ces territoires. La sphère présenteielle de l'économie concentre très nettement la majorité des établissements (environ 70% des établissements de ces deux zones). Elle caractérise 4 emplois

sur 5 dans la zone de Longwy. Les activités présentes ont vu ainsi leur part augmenter très nettement au sein des emplois de la zone (Figure 8), une tendance que nous retrouvons de

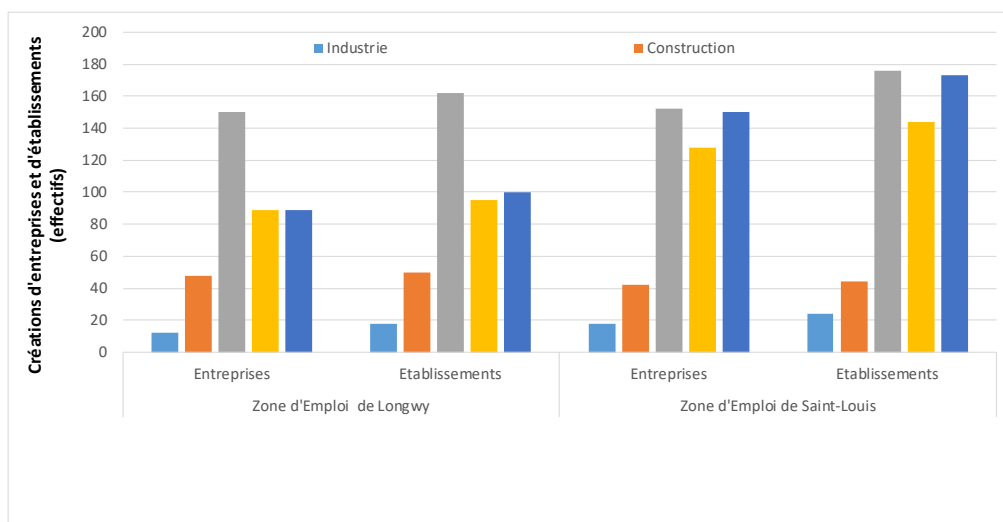
façon plus marquée à proximité des frontières par rapport à la moyenne française (Figure 9).



Evolution de la part de la sphère présente dans l'emploi local en France et à proximité des frontières Fig. 9
Source : Université du Luxembourg d'après les données INSEE

L'émergence de l'économie présente est surtout portée par le commerce, les loisirs et la culture. L'implantation récente d'un grand magasin Leclerc vient renforcer le potentiel de cette branche d'activité déjà bien présente sur la zone avec l'enseigne Auchan à laquelle il faut ajouter d'autres commerces spécialisés dans le sport, les loisirs, l'habillement ... sur le Pôle Europe. La majeure partie des créations d'entreprises à Longwy a effectivement lieu dans le commerce, transport, hébergement et restauration (Figure 10).

Par ailleurs, la construction d'un golf sur les anciennes friches industrielles, le projet de ré-exploitation des thermes, un important complexe cinématographique, sans oublier la valorisation du patrimoine culturel avec la Citadelle de Vauban reconnue à l'Unesco constituent autant de symboles forts d'une réorientation du développement économique local en rupture avec le passé industriel de ce territoire.



Les secteurs d'activité des créations d'entreprises dans les zones d'emploi de Longwy et de St-Louis en 2014 Fig. 10
Source : INSEE, fichiers Sirène

Le travail frontalier, également source de déséquilibres et d'instabilité

Si le travail frontalier est une source d'effets territoriaux positifs, il produit aussi des contraintes pour l'émancipation de ces territoires frontaliers. Nous avons repéré trois principaux impacts territoriaux négatifs des mobilités transfrontalières. Le premier concerne un mouvement de stratification sociale locale plus prononcé. Le second est en rapport avec les pénuries de main-d'œuvre qualifiées sur la zone. Le troisième se rapporte aux insuffisances de ressources financières de ces territoires pour gérer l'augmentation importante de la population locale dans certaines communes.

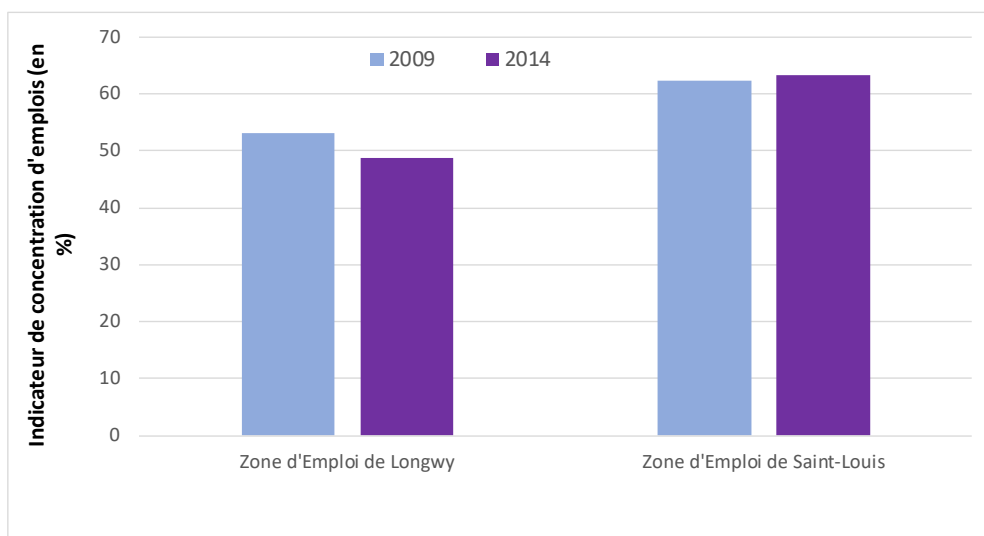
Une stratification sociale locale prononcée entre frontaliers et non frontaliers

Cette stratification sociale s'est même exacerbée en raison d'une dépendance plus forte du territoire au travail frontalier. Les offres d'emploi proviennent essentiellement de l'autre côté des frontières. Mais tous les actifs n'accèdent pas aussi facilement au travail frontalier. Ce sont en premier lieu les plus qualifiés qui arrivent à s'insérer sur un marché du travail luxembourgeois plus concurrentiel et plus exigeant aussi.

L'indicateur de concentration des emplois indique le nombre d'emplois dans la zone pour 100 habitants de la zone ayant un emploi (cf. Figure 11). Cet indicateur s'est réduit traduisant ainsi une dépendance plus forte aux emplois extérieurs. Ils étaient 53% en 2009 à résider et à travailler dans la zone d'emploi de Longwy. Ils ne sont plus que 48.8% dans ce cas en 2014. Pour la zone d'emploi de Saint-Louis, cette dépendance, bien que significative, est cependant plus faible. Au sein de ce territoire, un peu plus

d'un actif résidant dans la zone sur 3 est occupé de l'autre côté de la frontière. Cette influence moins forte du travail frontalier dans la zone de Saint-Louis s'explique par un tissu productif local encore étoffé avec la présence de grandes entreprises, notamment dans l'industrie pharmaceutique (Novartis, Weleda), chimique (BASF, DSM nutritional products), la fabrication d'équipements électriques et l'implantation d'institutions franco-allemandes de recherche à Saint-Louis, capables de générer davantage d'emplois propres à la zone. L'INSEE classe d'ailleurs cette zone d'emploi parmi les territoires les plus productifs en France avec un haut niveau de qualification de la main-d'œuvre locale qui la rend très attractive pour les entreprises situées dans les pays voisins. De plus, à la différence de la zone d'emploi de Longwy, des relations de proximité entre les sièges sociaux des grandes entreprises suisses, allemandes et françaises existent au sein et autour de ce territoire qui permettent de fixer davantage les emplois côté France. Mais ces emplois restent fortement dépendants des centres de décision étrangers.

Dans la zone d'emploi de Longwy, cette dépendance croissante aux emplois frontaliers génère des clivages au sein de la population locale. Ces différences sociales sont moins marquées dans la zone de Saint-Louis. Ces différences sociales s'observent entre travailleurs frontaliers aux revenus élevés, accédant plus facilement à la propriété, et non frontaliers aux revenus plus modestes ou demandeurs d'emploi. Comme l'observe l'INSEE (Thanry, 2012), travail frontalier et réelle pauvreté coexistent au sein de ce territoire. La zone d'emploi caractérise aujourd'hui un taux de pauvreté parmi les plus forts en France. En 2014, ce taux s'établit à 16.4% dans la zone d'emploi de Longwy (INSEE) soit deux fois plus que dans la zone d'emploi de Saint-Louis (8.2%)^{iv}. Le développement de la précarité de l'emploi est un phénomène corollaire de la pauvreté. Un emploi sur 5 localisé dans la zone d'emploi de Longwy (20.1%) est à temps partiel soit trois fois plus que pour la zone d'emploi de Saint-Louis (6.2%).



Indicateur de concentration des emplois en % dans les zones d'emplois de Longwy et de Saint-Louis Fig. 11

Sources : INSEE, recensements de la population

Note de lecture : Il s'agit du nombre d'emplois offerts dans la zone d'emploi pour 100 habitants ayant un emploi.

Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Pour beaucoup des entreprises de la zone d'emploi de Longwy se pose un double problème. D'une part, les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée sont importantes. En effet, le personnel qualifié est plus enclin à traverser la frontière afin de bénéficier des salaires comparativement plus élevés au Luxembourg comme nous l'avons souligné précédemment. Pour un même niveau de qualification, les niveaux du salaire net marquent des différences importantes de part et d'autre des frontières s'expliquant par la spécificité des cadres institutionnels respectifs en matière de législations sociales et fiscales (Belkacem et al., 2018). Des salaires élevés contribuent en effet à stabiliser et à fidéliser la main-d'œuvre qualifiée. A ces salaires élevés, il faut également ajouter des prestations sociales relativement plus généreuses au Luxembourg comme les allocations familiales qui accroissent l'attractivité du statut de travailleur frontalier.

Tout cela génère évidemment des difficultés pour les petites entreprises de la zone d'emploi de Longwy à trouver et à fidéliser leur main-d'œuvre. Ces problèmes de recrutement et de stabilisation de la main-d'œuvre entravent leur développement. C'était le cas d'une entreprise locale célèbre « La manufacture de Longwy » (un cas parmi d'autres) qui avait fait l'objet d'une liquidation judiciaire au début de 2003. Cette entreprise avait alors été confrontée dès le départ à deux problèmes de personnel. Elle n'avait pas trouvé sur la zone les techniciens de maintenance qualifiés indispensables aux fonctionnements régu-

liers des outils de production. Les lignes de production n'ont jamais pu fonctionner à leur capacité maximale. Le second problème était celui du turn-over élevé (Belkacem, 2008). En matière de recrutement de travailleurs qualifiés, le Luxembourg, pour sa part, se voit contraint de recruter de plus en plus loin de ses frontières pour des profils spécifiques qu'il peine parfois à trouver à proximité des frontières.

Financement des collectivités territoriales

Les travailleurs frontaliers au Luxembourg sont soumis au régime du paiement des impôts à la source dans le pays d'emploi, ce qui signifie que la France et par voie de conséquence les territoires de résidence des frontaliers ne bénéficient pas des retombées fiscales du travail frontalier. Ces territoires sont confrontés, comme nous l'avons vu, à une augmentation de leur population locale. Les collectivités territoriales doivent par conséquent assumer des dépenses supplémentaires dans les domaines de l'enseignement, culturels et aussi sportifs qui relèvent de leurs attributions.

Pour faire face à ces dépenses, dans un contexte de réduction des transferts de l'Etat, et à défaut de contracter des emprunts, ces petites collectivités territoriales ont comme autres sources de financement possibles la taxe d'habitation, des taxes foncières et la contribution économique territoriale héritière de l'ancienne taxe profession-

nelle (qui fait d'ailleurs défaut à ces petits territoires du fait de la faible présence d'unités de production).

Conclusion

Pour les zones d'emploi frontalières du Grand-Est, comme la zone d'emploi de Longwy et celle de Saint-Louis, la mobilité générée par le travail frontalier peut être abordée comme une ressource territoriale construite et partagée entre les territoires de part et d'autre des frontières. Elle peut être une source d'opportunité pour leur développement économique et social. En favorisant la dynamique démographique locale, l'amortissement du chômage dans un contexte de restructuration industrielle ainsi que la diversification du tissu économique local, la mobilité frontalière génère des impacts territoriaux plutôt positifs. Elle contribue en effet à redynamiser ces territoires marqués encore par la crise industrielle et à impulser une nouvelle dynamique de développement en rupture avec leur passé industriel. Elle peut néanmoins générer des contraintes pour leur émancipation, particulièrement marquées pour la zone d'emploi de Longwy. Car cette mobilité frontalière est aussi la marque d'une dépendance plus forte

du territoire aux emplois de l'autre côté des frontières. Les entreprises locales souffrent d'un turnover élevé de leur main-d'œuvre locale et d'une pénurie chronique de personnels qualifiés, plus enclins à traverser les frontières pour bénéficier de salaires et de prestations sociales comparativement plus élevés qu'en France. Autre impact territorial négatif, au cœur du débat local, la proximité de la frontière génère une croissance de la population locale qui correspond à une augmentation des dépenses des collectivités territoriales surtout dans un contexte où leurs ressources financières tendent à l'inverse à se réduire.

Quel avenir alors pour ces territoires frontaliers comme la zone d'emploi de Longwy ? Ils doivent sans doute s'orienter vers une stratégie de spécialisation territoriale du système productif autour de nouvelles activités en relation avec l'économie présentielle (services à la famille, aux habitants, éducation, tourisme, loisirs), des activités qui soient en même temps complémentaires aux activités développées de l'autre côté des frontières. C'est ce chemin que semble prendre la zone d'emploi de Longwy. Néanmoins la réussite d'un tel modèle de développement doit s'appuyer sur une véritable coopération non seulement entre les acteurs économiques, sociaux et politiques du territoire, mais également entre les territoires de la Grande Région.

NOTES

ⁱ Il s'agit du nouveau découpage territorial en France à partir de 2016. Le Grand Est rassemble les anciennes régions Lorraine, Alsace, et Champagne Ardennes.

ⁱⁱ Les zones d'emplois constituent un découpage territorial créé par l'INSEE à partir des mobilités domicile-travail. C'est la zone dans laquelle la majorité des personnes habitent et travaillent.

ⁱⁱⁱ Selon l'Insee, la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle

unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants :

^{iv} Ce taux mesure la part de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté soit, suivant la définition européenne, en dessous de 60% du revenu médian.

RÉFÉRENCES

- Belkacem, R. et Pigeron-Piroth, I. (2016) 'L'intérim transfrontalier : les marges de l'emploi aux marges des territoires', *Revue Française de Socio-Economie*, 17 (2), p. 43.
- Belkacem, R., Kornig, C., Michon, F., Nosbonne, C. et Scalvinoni B. (2018) 'Les détachements transfrontaliers d'intérimaires du Luxembourg vers la Lorraine', *Revue de l'IRES*, 93, p. 39.
- Boyer, R., (1980) 'Rapport Salarial et analyses en terme de Régulation : une mise en rapport avec les théories de la segmentation du marché du travail', *Economie Appliquée*, 2, pp. 491-508.
- Davezies, L. (2004) 'Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire ?', *Futuribles*, p. 295.
- Debreu, G. (1959) *Théorie de la valeur*, Dunod, Paris.
- Doeringer, P. B. et Piore, M. J. (1971) *Internal labor market and manpower analysis*, Heath Lexington Book,

Mass.

- Floch, J.M. (2015) 'Résider en France et travailler à l'étranger', *Insee Première*, 1537 (figure 3), pp. 3–6.
- Gascard, N. et Van Lu, A. (2017) 'Les mutations économiques renforcent les spécificités territoriales', *INSEE Analyses Grand Est*, 52, p. 5.
- Isel, A. et Kuhn, C. (2016) '160 000 travailleurs frontaliers en ACAL', *INSEE Analyses*, 3, p. 5.
- May, N. (1988) 'Transformations territoriales et politiques de développement local : le bassin sidérurgique Nord-Lorrain', *GIP, CNRS n°43 002*.
- Pigeron-Piroth, I. et Belkacem, R. (2015) 'Un marché de l'emploi intégré? L'emploi frontalier et ses dimensions socioéconomiques', dans Wille, C. (éd.) *Lebenswirklichkeiten und politische Konstruktionen in Grenzregionen. Das Beispiel der Grossregion SaarLorLux Wirtschaft-Politik-Alltag-Kultur*. Transcript, pp. 39–57.
- Thanry, J.-P. (2012) 'Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise', *Economie Lorraine*, 280, p. 6.

ADRESSES

Isabelle Pigeron-Piroth, collaboratrice de recherche, Institut de Géographie et d'aménagement du territoire, Université du Luxembourg, Campus Belval | Maison des Sciences Humaines, 11 Porte des Sciences L-4366 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, isabelle.piroth@uni.lu

Rachid Belkacem, Maître de conférences en Economie, Laboratoire Lorrain des Sciences Sociales, Université de Lorraine, Campus Lettres et Sciences Humaines, 23 boulevard Albert 1er - BP 13397, F-54015 Nancy Cedex, France, rachid.belkacem@univ-lorraine.fr

NOTES BIOGRAPHIQUES

ISABELLE PIGERON-PIROTH est collaboratrice de recherche à l'Université du Luxembourg et membre de l'UniGR-Center for Border Studies. Ses principaux domaines de recherche sont l'emploi et les mobilités (mobilité du travail, mobilité résidentielle, etc.) en contexte transfrontalier. Ses recherches concernent les marchés du travail transfrontaliers et leurs impacts et enjeux sur le développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux.

RACHID BELKACEM est Maître de conférences en économie à l'Université de Lorraine. Il est membre du Laboratoire Lorrain des Sciences Sociales (2L2S – Université de Lorraine) et de l'UniGR-Center for Border Studies. Son champ de recherche concerne le développement des nouvelles formes d'emploi dans une optique comparative internationale et transfrontalière.



Interreg
Grande Région | Großregion
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



BORDERS IN PERSPECTIVE

UniGR-CBS Cahier Thématique 2/2019

LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS AU LUXEMBOURG ET EN SUISSE : Emploi, Quotidien et Perceptions

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG
Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (éds.)

ÉDITEURS

Isabelle Pigeron-Piroth

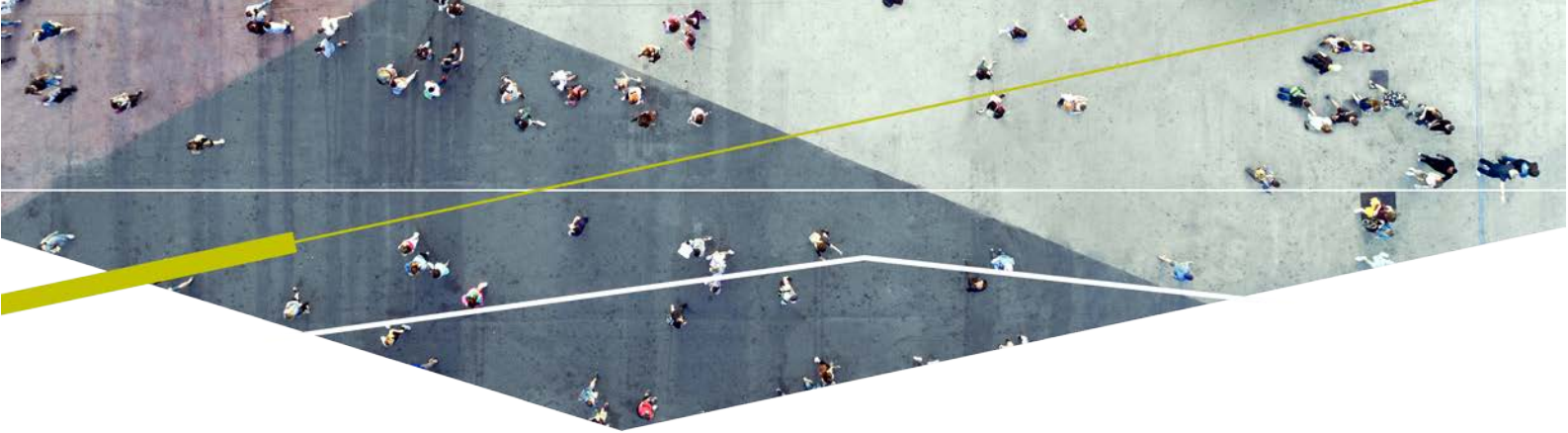
Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

Christian Wille

Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

UniGR-Center for Border Studies
Luxembourg, 2019

DOI : <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>



UniGR-Center for Border Studies

CENTRE EUROPEEN D'ETUDES SUR LES FRONTIERES
EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR GRENZRAUMFORSCHUNG

EN It is a thematic cross-border network of approximately 80 researchers within the university grouping University of the Greater Region (UniGR) conducting research on borders, their meanings and challenges. Due to its geographical position in the “heart of Europe”, its expertise and disciplinary diversity, the UniGRCBS has the best prerequisites for becoming a European network of excellence. For the creation of a “European Center for Competence and Knowledge in Border Studies”, the Interreg VA Greater Region program provides the UniGR-CBS network with approximately EUR 2 million ERDF funding between 2018 and 2020. Within this project, the UniGR-CBS aims at developing harmonized research tools, embedding Border Studies in teaching, promoting the dialogue on cross-border challenges between academia and institutional actors and supporting the spatial development strategy of the Greater Region.

FR C'est un réseau transfrontalier et thématique qui réunit environ 80 chercheuses et chercheurs des universités membres de l'Université de la Grande Région (UniGR) spécialistes des études sur les frontières, leurs significations et enjeux. Grâce à sa position géographique au « cœur de l'Europe », à sa capacité d'expertise et à la diversité des disciplines participantes, l'UniGR-CBS revêt tous les atouts d'un réseau d'excellence européen. L'UniGR-CBS bénéficie d'un financement d'environ 2 M € FEDER pendant trois ans dans le cadre du programme INTERREG VA Grande Région pour mettre en place le Centre européen de ressources et de compétences en études sur les frontières. Via ce projet transfrontalier, le réseau scientifique UniGR-CBS créera des outils de recherche harmonisés. Il œuvre en outre à l'ancrage des Border Studies dans l'enseignement, développe le dialogue entre le monde scientifique et les acteurs institutionnels autour d'enjeux transfrontaliers et apporte son expertise à la stratégie de développement territorial de la Grande Région.

DE Es ist ein grenzüberschreitendes thematisches Netzwerk von rund 80 Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern der Mitgliedsuniversitäten des Verbunds Universität der Großregion (UniGR), die über Grenzen und ihre Bedeutungen sowie Grenzraumfragen forschen. Dank seiner geographischen Lage „im Herzen Europas“, hoher Fachkompetenz und disziplinärer Vielfalt verfügt das UniGR-CBS über alle Voraussetzungen für ein europäisches Exzellenz-Netzwerk. Für den Aufbau des Europäischen Kompetenz- und Wissenszentrums für Grenzraumforschung wird das Netzwerk UniGR-CBS drei Jahre lang mit knapp 2 Mio. Euro EFRE-Mitteln im Rahmen des INTERREG VA Großregion Programms gefördert. Im Laufe des Projekts stellt das UniGR-Netzwerk abgestimmte Forschungswerkzeuge bereit, verankert die Border Studies in der Lehre, entwickelt den Dialog zu grenzüberschreitenden Themen zwischen wissenschaftlichen und institutionellen Akteuren und trägt mit seiner Expertise zur Raumentwicklungsstrategie der Großregion bei.



Sommaire

Préface/Vorwort

Heinz Bierbaum, Jeanne Ruffing
(Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi de la Grande Région) 7

Le travail frontalier dans une optique comparative : Contextes et enjeux

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg) 9

Le travail frontalier au Luxembourg : Eléments de contexte et de portrait statistique

Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 13

Les Lorrains actifs à l'étranger : Une analyse cartographique au niveau communal

Isabelle Pigeron-Piroth, Malte Helfer (Université du Luxembourg) 27

Les impacts économiques et territoriaux du travail frontalier sur les territoires de résidence : L'exemple du bassin de Longwy

Rachid Belkacem (Université de Lorraine), Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 41

Déchiffrer le phénomène des travailleurs transfrontaliers en Suisse

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle), Christian Wille, Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 57

Travail frontalier et maux du marché du travail : Le cas suisse

Sylvain Weber (Université de Neuchâtel), José V. Ramirez, Giovanni Ferro Luzzi (HES-SO Genève) 73

Quelles attitudes et satisfaction envers les moyens de transport ? Le cas des frontaliers travaillant au Luxembourg

Philippe Gerber (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), Marius Thériault (Université Laval), Samuel Carpentier-Postel (Aix Marseille Université), Christophe Eaux (Université de Strasbourg) 85

Travailler et vivre dans les confins. Modes d'aménagement de la vie quotidienne des frontaliers travaillant dans le « Grand Genève »

Claudio Bolzman, Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 101

Le travail frontalier à travers quelques illustrations photographiques

Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 113

Quelle peut être la participation sociale des travailleurs transfrontaliers ? Réflexions sur la territorialité, la marginalité et le bien commun en contexte frontalier

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle)

117

Wie werden Grenzgänger von institutionellen Akteuren in der Region Basel wahrgenommen?

Nadja Lützel (Universität Basel)

129

Les frontaliers perçus par les acteurs institutionnels dans le canton du Tessin

Paola Solcà (Haute école spécialisée de la Suisse italienne)

139

La perception citoyenne des frontaliers dans le canton du Tessin

Oscar Mazzoleni, Andrea Pilotti (Université de Lausanne)

149

Le travail frontalier au Luxembourg et en Suisse : Similitudes, différences et défis communs

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg)

163